

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-AY**

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2021

N° 2021-029

**Finances - Budget Principal – Compte de Gestion 2020 -
Approbation et autorisation de signer**

Le Conseil municipal de la Commune de Saint-Ay (Loiret), légalement convoqué le 22 Mars 2021, s'est réuni en session ordinaire, à la salle François VILLON, à 20h30, sous la présidence de monsieur Frédéric CUILLERIER, Maire.

Présents :

Frédéric CUILLERIER, Dominique RENAULT, Serge LEBRUN, Christiane BRESSION, Jean-Marc MASSE, Carl LEQUERTIER, Valérie LABOUACHRA, Raymond DOUARE, Charline MARTINEAU, Joël GIRARD, Florence MARQUES DA SILVA, Sylvie CLERC, Éric DODET, Jean-Luc FOURNIER, Daniel BOCQUET, Christine ADRIAN, Sébastien GALERON.

En exercice : 22

Présents : 17

Votants : 21

Excusés :

Pascal FOULON, Nicole BRUANDET, Bruno GUITTARD, Isabelle BRIARD, Marie-Françoise QUERE.

Pouvoirs :

Marie-Françoise QUERE à Dominique RENAULT.

Bruno GUITTARD à Éric DODET

Isabelle BRIARD à Charline MARTINEAU.

Pascal FOULON à Frédéric CUILLERIER.

Secrétaires auxiliaires : Célia VALERO et Aurélie ZARAGOZA.

N°2021-029

Finances - Budget Principal – Compte de Gestion 2020 - Approbation et autorisation de signer

Monsieur l'Adjoint aux Finances expose aux membres du Conseil municipal le Compte Administratif 2020 de l'Atelier Relais.

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
RECETTES REALISEES	32 157,05 €
DEPENSES REALISEES	14 697,91 €

La section de fonctionnement laisse apparaître un excédent de 17 459,14 € qui constitue le résultat de clôture de l'exercice 2020, et un résultat cumulé excédentaire de 17 459,14 €.

Les recettes proviennent uniquement des redevances d'occupation.

Les dépenses correspondent aux fluides, aux intérêts d'emprunts et à la taxe foncière.

SECTION D'INVESTISSEMENT	
RECETTES REALISEES	24 332,55 €
DEPENSES REALISEES	19 666,68 €

La section d'investissement laisse apparaître un excédent de 4 665,87 €.

Les recettes d'investissement correspondent uniquement à l'excédent de fonctionnement capitalisé de 2019, de 24 332,55 €.

Les dépenses d'investissement sont constituées des remboursements du capital des emprunts pour un montant de 19 666,68 €.

Le résultat de clôture cumulé de la section d'investissement présente un déficit de 28 333,79 €, décomposé comme suit :

Report de l'année n-1 de..... – 32 999,66 €
Résultat de l'année n de..... + 4 665,87 €

Le Doyen d'âge du Conseil municipal propose aux membres de l'Assemblée délibérante de bien vouloir approuver le Compte Administratif 2020 de l'Atelier Relais.

Le doyen du Conseil municipal Raymond DOUARE fait procéder au vote.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES VOTANTS :

20 POUR : Dominique RENAULT, Serge LEBRUN, Christiane BRESSION, Jean-Marc MASSE, Carl LEQUERTIER, Valérie LABOUACHRA, Raymond DOUARE, Charline MARTINEAU, Joël GIRARD, Florence MARQUES DA SILVA, Sylvie CLERC, Éric DODET, Jean-Luc FOURNIER, Daniel BOCQUET, Christine ADRIAN, Sébastien GALERON, Marie-Françoise QUERE, Bruno GUITTARD, Isabelle BRIARD, Pascal FOULON.

1 NON VOTANT : Frédéric CUILLERIER.

Pour extrait certifié conforme
A Saint-Ay, le

30 MARS 2021



Le Maire,

Frédéric CUILLERIER

Certifié exécutoire
Compte-tenu de la transmission en Préfecture le
Et de l'affichage le
Pour le Maire,
La Directrice Générale des Services,

30 MARS 2021



Célia VALERO.